



Paulin Ladeuze, professeur d'exégèse néo-testamentaire à Louvain, épaula le père Lagrange contre les menées du père Delattre (© IRPA-KIK, Bruxelles)

Les jésuites belges et la crise moderniste (1903-1914) : le cas du père Alphonse Delattre

Luc COURTOIS

Introduction

Tout le monde connaît les démêlés du bollandiste belge Hippolyte Delehaye (1859-1941) à propos de son ouvrage consacré aux *Légendes hagiographiques*¹. Dénoncé dès 1912 par la presse intégriste en France (dans *La critique du libéralisme*) pour avoir abordé les vies de saints avec des « méthodes séculières », le savant bollandiste, ami et admirateur du père Lagrange², évitera de justesse, grâce à l'intervention du cardinal Mercier, la mise à l'Index de son ouvrage de réflexion méthodologique sur l'hagiographie. Ces démêlés ont fait l'objet de plusieurs contributions³, avant que Bernard Joassart ne consacre sa thèse de doctorat⁴ et de nombreuses publications ultérieures à cette grande figure bollandienne que fut le père Delehaye⁵.

On connaît moins l'action, mais en sens diamétralement opposé cette fois, du père jésuite belge Alphonse Delattre, l'opposant le plus acharné du père Lagrange, précisément, et des exégètes progressistes louvanistes, Paulin Ladeuze (pour le

Nouveau Testament) et Albin Van Hoonacker (pour l'Ancien Testament). Si Delattre est aujourd'hui oublié, il fut pourtant un des protagonistes les plus en vue de la crise moderniste, agissant sans mandat mais avec le soutien implicite personnel de Pie X lui-même. Prototype achevé du « héros » intégriste, son nom et son parcours méritent à ce titre de sortir de l'anonymat où la mémoire douloureuse de la crise moderniste l'a vite fait tomber.

Il est évidemment impossible de présenter ici l'intégralité du « dossier Delattre », ce qui demanderait de longs développements que la taille de cet article n'autorise pas. Aussi nous contenterons-nous, tout d'abord, de caractériser en quelques mots ce qu'a été la crise moderniste, qui constitue l'arrière-fond du dossier, en nous attachant plus spécialement à une de ses composantes incriminée ici : la question biblique (point A). Nous nous attacherons ensuite à présenter sommairement les temps forts des controverses défendue par Delattre contre Lagrange, Ladeuze et Van Hoonacker (point B). Enfin, nous conclurons rapidement sur ce que ces controverses nous apprennent sur la géographie des forces en présence au sein de la Compagnie



(fig.1)

Le père Alphonse Delattre (1841-1928) fut un adversaire résolu du « modernisme » croisant le fer avec certains professeurs de Louvain mais aussi plusieurs de ses collègues jésuites (ABML, Bruxelles)

en Belgique (point C). Il ne s'agit donc que d'une première esquisse du dossier, qui mériterait d'autres développements ultérieurs...

Le contexte : quelques mots sur la crise moderniste

Stricto sensu, la crise moderniste s'enclenche avec la publication par Loisy (en novembre 1902) de son premier petit livre rouge, *L'Évangile et l'Église*, et culmine avec l'encyclique *Pascendi* (10 septembre 1907) stigmatisant le modernisme comme le « carrefour de toutes les hérésies »⁶. Pour peu que l'on prenne du recul, on constate que la crise, si elle peut étonner par la violence des propos échangés par certains protagonistes et

l'acharnement mis par les autorités ecclésiastiques à la contenir, ne surprend guère l'historien actuel. Au début du siècle, un observateur engagé mais dont le témoignage est recevable sur ce point, Albert Houtin⁷, résumait la situation dramatique du catholicisme français en notant que les enfants, au moment même où le catéchisme leur inculquait l'idée d'une création du monde selon la chronologie fixée par Bossuet, apprenaient à l'école primaire les rudiments des nouvelles sciences de la terre contredisant formellement l'interprétation traditionnelle de la Genèse⁸. Au-delà de l'anecdote, il mettait ainsi le doigt sur un problème pendant depuis un certain temps déjà, et qui sera au cœur de la controverse moderniste : le décalage entre l'enseignement ecclésiastique traditionnel et les données nouvelles résultant du progrès scientifique. Une première secousse s'était produite avec le développement des sciences naturelles qui, suite aux découvertes de la géologie et de la paléontologie, avaient bousculé les représentations ancestrales de la création du monde et de l'origine de l'homme. Une seconde crise, plus grave encore, allait éclater avec l'application de la méthode scientifique aux disciplines ecclésiastiques, l'histoire de l'Église et l'exégèse, et avec la remise en cause corrélative de l'apologétique classique, ces deux problèmes étant étroitement mêlés.

Pour ce qui est de l'exégèse, il apparaît que le problème de fond qui alimente la question biblique concerne la nature de l'inspiration et surtout sa principale conséquence : l'inerrance⁹. Comment, en effet, concilier une interprétation encore très littérale de la Bible avec les découvertes des sciences naturelles d'abord, avec le progrès des connaissances historiques ensuite : si la géologie prouve une histoire du monde bien plus ancienne que ne l'enseigne la *Genèse*, par exemple, et si l'histoire positive démontre les impossibilités de la chronologie biblique, peut-on encore parler d'inerrance et regarder la Bible comme un livre inspiré ? La question n'était pas simple à résoudre et la réponse n'est pas venue en une fois.

Je n'ai guère le temps ici d'évoquer en détails les différentes solutions proposées : juste quelques points de repère pour mieux cerner notre propos.

La première fut le « concordisme » qui, à grand renfort d'érudition, cherchait à faire coïncider le récit biblique avec les théories modernes : aux jours de la création, par exemple, on fit correspondre les périodes géologiques, puis les divisions de la préhistoire, etc.¹⁰. Vint ensuite le système de l'inerrance limitée, avec le savant orientaliste François Lenormant¹¹. Dans un ouvrage sur *Les origines de l'histoire d'après la Bible*¹², ce dernier reconnaissait l'inspiration de toute la Bible mais, dissociant les concepts d'inspiration et d'inerrance, limitait cette dernière aux enseignements surnaturels. Distinguant ce qui est révélé de ce qui est inspiré, il estimait que la révélation, tout comme l'infailibilité, ne valait qu'en matière de foi et de mœurs, les autres énoncés bibliques étant certes inspirés, mais non forcément exempts d'erreurs. Reprise par Mgr d'Hulst dans son article sur *La question biblique*¹³, cette distinction dont il créditera l'« école large » suscitera de vives réactions et sera à l'origine de la mise au point de Léon XIII. Dans son encyclique *Providentissimus Deus* du 18 novembre 1893¹⁴, Léon XIII réagit aux théories de l'« école large » imaginée par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, dans un double sens. Tout en condamnant fermement toute forme de restriction apportée à l'inspiration et en attirant l'attention sur les abus de la « haute critique » — la critique comme telle était donc licite —, il affirmait que la Bible n'enseigne pas les sciences naturelles et que, de ce point de vue, elle s'exprime selon les « apparences ». Cette déclaration libératrice mettait fin au concordisme qui avait prévalu jusque-là dans l'explication des premières pages de la Genèse, mais elle ne réglait pas, loin s'en faut, tous les problèmes. Si la Bible n'enseignait pas la science, enseignait-elle l'histoire ? Et si oui, que répondre à la critique qui jetait le doute sur l'authenticité mosaïque du Pentateuque ou montrait les contradictions entre le récit biblique et les données historiques établies par ailleurs ? Quelles ressources, enfin, offrait l'encyclique en ce domaine ? C'est dans ce contexte que prend place la controverse Lagrange-Delattre. Pour faire face à ces difficultés, une autre solution que l'inspiration restreinte ou limitée dans ses effets, en termes d'inerrance fut avancée, qui étendait en fait

le bénéfice des apparences reconnu explicitement par l'encyclique pour les « sciences » au domaine de l'histoire : de même que dans le domaine des sciences naturelles l'auteur sacré a parlé « selon les apparences », dans le domaine de l'histoire, l'écrivain inspiré s'est exprimé « selon les apparences historiques »¹⁵.

En fait, dès 1885 déjà, un professeur d'exégèse de la Grégorienne, le père Cornely¹⁶, avait développé des considérations semblables à celles défendues par l'encyclique dans le domaine des sciences naturelles et par la théorie des apparences historiques dans celui de l'histoire¹⁷. S'appuyant sur une petite phrase du document pontifical, et invoquant entre autres l'autorité de saint Thomas ou de saint Jérôme, un certain nombre de défenseurs de cette théorie estimèrent pouvoir se réclamer sans problèmes de l'autorité de Léon XIII. À côté du père Lagrange notamment, qui fut le premier à s'appuyer sur une interprétation extensive de la pensée pontificale¹⁸, nous pouvons signaler l'appui d'un autre grand format de l'exégèse progressiste du début du siècle, le père jésuite François Hummelauer¹⁹, dont la théorie des genres littéraires allait rencontrer plus de succès que le système des apparences historiques. Sans être explicitement visé sous le pontificat de Pie X, en effet, le principe des apparences historiques allait être victime des controverses agitées durant la crise moderniste, notamment, comme nous allons le voir, celle qui opposa le père Delattre à Lagrange, Ladeuze et Van Hoonacker, avant d'être formellement condamné par l'encyclique *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV (1920)²⁰.

Les controverses du père Delattre : premier aperçu

Entré chez les Frères prêcheurs en octobre 1879, Albert Lagrange, en religion frère Marie-Joseph, s'était formé très tôt aux disciplines bibliques, sans doute dans la perspective d'occuper la chaire d'Écriture sainte du *studium* dominicain de Toulouse auquel le destinaient initialement ses supérieurs²¹. C'est fort de cette formation qu'il arrive à Jérusalem en mars 1890 pour y fonder une école d'études bibliques palestinienne à laquelle il consacra toute sa vie.



(fig.2)

Le dominicain français Albert Lagrange (1855-1938), en religion frère Marie-Joseph, fonda, en novembre 1890, l'École pratique d'études bibliques qui voulait fonder l'étude de l'Ancien Testament sur la recherche archéologique moderne. Ses recherches contribuèrent grandement à la « crise moderniste » (Collection privée, Bruxelles)

Officiellement inaugurée en novembre 1890, l'École pratique d'études bibliques se voulait, dans l'esprit de son fondateur, un lieu d'enseignement et de recherche catholique où l'on étudierait la Bible dans le milieu même où elle s'était élaborée. Et on l'étudierait avec toute la rigueur de la méthode critique, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des langues orientales et avec le concours de l'ensemble des sciences auxiliaires (géographie, histoire et archéologie), mais sans cependant se couper des données théologiques traditionnelles

que rejetait a priori la critique indépendante²². Sa précoce ouverture dans le domaine se manifesta notamment par des conceptions très nuancées en matière d'inspiration et d'inerrance bibliques et trouva en deux circonstances particulières l'occasion d'expressions publiques qui allaient lui valoir une opposition tenace dans les milieux conservateurs : lors du Congrès catholique de Fribourg en août 1897, où il se prononça de façon très nuancée sur la théorie documentaire du Pentateuque et lors d'un cycle de conférences données à Toulouse fin 1902, où il s'efforçait de défendre la légitimité d'une exégèse critique catholique.

Ces exposés, au départ assez improvisés lorsque l'on examine attentivement leur mise au point²³, furent réunis en volume dès mars 1903²⁴ et allaient constituer en quelque sorte un manifeste, pour reprendre l'expression du père Montagnes, en faveur de l'exégèse progressiste modérée, moins cependant en raison de la nouveauté des idées qui y étaient défendues, et qui étaient en fait pratiquées par la *Revue biblique* depuis une dizaine d'années, qu'en raison de sa réception. En effet, le caractère tranché des réactions, enthousiastes chez ses partisans et violemment hostiles chez ses détracteurs, donna à la publication les allures d'un véritable programme et allait en faire le symbole de la nouvelle exégèse²⁵. C'est dans ce contexte que Lagrange devint la cible de nombreuses attaques dont la plus violente vint précisément de Delattre.

Assyriologue distingué mais piètre bibliste (il n'avait reçu aucune formation dans ce domaine), Alphonse Delattre était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes le 24 septembre 1860. Il commença sa carrière comme professeur aux collèges de Liège et de Namur (1864-1872), puis au juvénat de Tronchiennes (1880-1885). En 1886, il changea d'orientation en se spécialisant dans les langues orientales à Beyrouth, où les jésuites français venaient d'ouvrir une université, ce qui lui valut d'être nommé professeur au scolasticat de Louvain (1888-1901), où il enseigna l'hébreu et l'Écriture sainte. Après une interruption de quatre ans, au cours de laquelle

prend place sa polémique avec Lagrange (et, dans une moindre mesure, Ladeuze), il fut nommé, à la demande de Pie X qui y voyait un opposant de taille face au dominicain, professeur d'Écriture sainte à l'Université grégorienne de Rome en 1905-1906, et consultant à la Commission biblique. Mais sans véritable compétence dans le domaine, son enseignement fut un échec retentissant et, après un an à Rome, il se retira définitivement à Tronchiennes où il finit ses jours dans l'amertume²⁶. Cette retraite ne l'empêcha cependant pas de poursuivre son combat antimoderniste, en s'attaquant cette fois à Albin Van Hoonacker.

Dans un volumineux ouvrage publié en 1904, *Autour de la question biblique. Une nouvelle école d'exégèse et les autorités qu'elle invoque*²⁷, Delattre s'attachait principalement à réfuter la théorie des apparences historiques invoquée par l'exégèse progressiste, Lagrange en tête, en s'efforçant de montrer que l'interprétation donnée à l'encyclique *Providentissimus* de Léon XIII dans ce domaine était indue : ce que Léon XIII reconnaissait pour les sciences, l'encyclique ne l'étendait pas aux sciences historiques ; et le recours à saint Jérôme pour fonder la théorie des apparences historiques était irrecevable. Il n'est pas sans intérêt de souligner qu'il fut appuyé notamment par deux membres de la Compagnie de Jésus, comme lui : le père Léopold Fonck²⁸, à l'époque professeur d'exégèse à l'Université d'Innsbruck²⁹ et qui allait être nommé, en 1909, recteur de l'Institut biblique pontifical³⁰ pour, dans l'esprit de Pie X, faire pièce à l'École biblique de Jérusalem, et le père Joseph Brucker qui, plus théologien qu'exégète, « passait pour être le chef de file des conservateurs et le 'gendarme' de l'orthodoxie »³¹.

Pris à partie, le père Lagrange prépara une réponse, *Éclaircissement sur la méthode historique. À propos d'un livre du R.P. Delattre, S.J.*³², où il défendait point par point ses positions, tout en faisant remarquer *in fine* que si le bon père s'attachait à la réfutation des solutions proposées, il ne disait mot des questions nouvelles posées par la critique et se gardait bien de tenter d'y répondre. Néanmoins, classé parmi les premiers suspects à

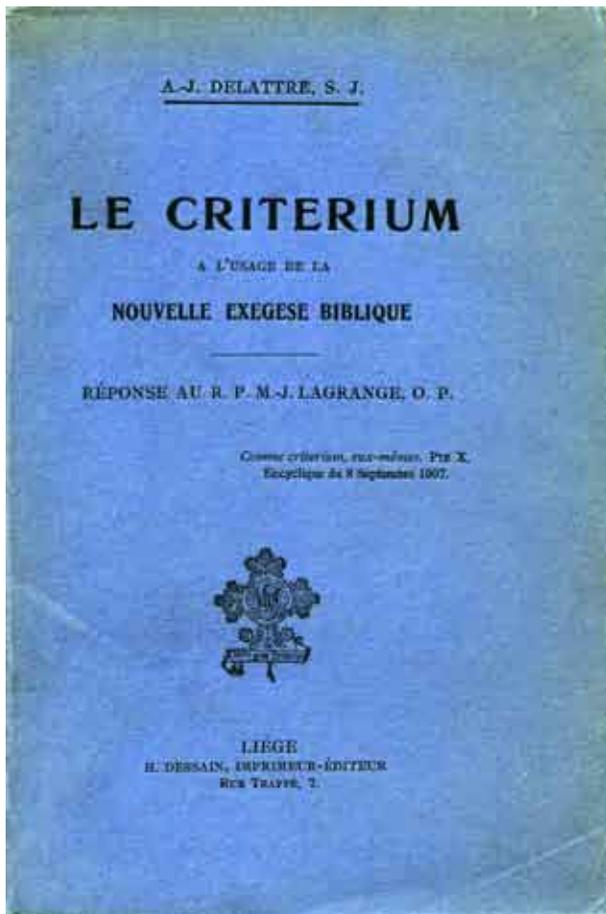
Rome, Lagrange se vit frapper d'interdiction : il ne put rééditer *La méthode historique* ni publier sa défense contre Delattre qui avait circulé *pro manuscripto* dans les cercles d'exégètes, lequel Delattre ne se gêna pourtant pas pour répliquer à un adversaire sans défense³³. À partir de ce moment, des difficultés en tous genres viendront perturber le travail scientifique de Lagrange et, comme l'écrit le père Montagnes, ses « publications ne cesseront d'être entravées, depuis le commentaire de la Genèse, définitivement interdit en 1907, jusqu'aux derniers articles encore supprimés en 1937-1938 »³⁴.

À Louvain, le père Lagrange reçut immédiatement le soutien de Paulin Ladeuze, professeur d'exégèse néo-testamentaire³⁵, sous la forme d'une recension anonyme très sévère de l'ouvrage de Delattre dirigé contre Lagrange³⁶. Pour ce qui est de l'autorité de saint Jérôme en matière d'apparences historiques, Ladeuze admettait que l'invocation du rédacteur de la Vulgate était sollicitée, mais en faisant remarquer que, les problèmes actuels de critique étant inconnus à l'époque des pères, ils n'avaient pu aborder la théorie des apparences historiques comme telle, et que la théorie des apparences sensibles en matière scientifique légitimée par Léon XIII était elle aussi nouvelle dans l'Église. Quant à *Providentissimus*, Ladeuze montrait que, si la théorie du père Lagrange en matière d'histoire biblique ne se trouvait effectivement pas explicitement dans l'encyclique, sa condamnation ne s'y trouvait pas davantage. La note de Ladeuze était sobre et d'un ton mesuré, mais, pour des raisons qui tiennent plus à la psychologie complexe de Delattre qu'à des motifs d'ordre proprement intellectuel, ce dernier se sentit attaqué dans sa personne et s'en ouvrit immédiatement au recteur de Louvain en lui demandant réparation³⁷. Finalement, la réponse de Delattre à la critique de Ladeuze ne parut pas dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* mais dans la *Revue apologétique*³⁸, et prit la forme habituelle des pamphlets du bon père : l'auteur s'y attachait à démolir les arguments de son adversaire, mais sans jamais traiter positivement des problèmes de fond abordés.

Avec Lagrange et Ladeuze, les choses en restèrent là, du moins publiquement, mais Delattre devait bientôt reprendre son combat contre les « modernistes » belges dans le chef d'Albin Van Hoonacker, professeur d'Ancien testament à Louvain³⁹. Sans vouloir ici reprendre l'instruction du dossier de ce dernier, déjà largement constitué⁴⁰, signalons simplement les grandes étapes de cette ultime controverse du bon père. Pour autant que nous puissions en juger sur la base des documents consultés, le jugement négatif du jésuite sur Van Hoonacker est aussi ancien que celui porté sur Ladeuze et remonte au plus tard à juin 1904, époque où la Compagnie de Jésus avait constaté que Louvain était totalement gagnée aux idées de Lagrange⁴¹. Quand, dans son esprit, ce jugement a-t-il réclamé une réaction contre Van Hoonacker ? En fait, il semble bien que l'idée ait germé immédiatement après la sortie du commentaire sur les douze petits prophètes, en 1908, mais que celle-ci ne se soit concrétisée qu'en 1910, avec la mise au point d'une attaque en règle. En novembre 1908, dans une lettre adressée à Mgr Rutten⁴² où il apporte à ce dernier une série de renseignements demandés sur l'auteur des petits prophètes, Delattre décrit déjà le professeur louvaniste d'Ancien Testament sous un jour très peu favorable⁴³. Il ajoute, pour justifier la sévérité de son jugement, que le modernisme est partout (« les doctrines que je combats se sont infiltrées partout ») et, surtout, qu'il a dans cette affaire l'appui des plus hautes autorités (« Mon *Criterium* a été publié sur les conseils réitérés du Saint-Père »⁴⁴). On notera que le rapprochement entre Rutten et Delattre n'a ici rien de fortuit : l'évêque de Liège était certainement l'opposant le plus ferme du corps épiscopal à la pratique de l'exégèse nouvelle à Louvain et le jésuite, comme le laissent entendre ses quelques lettres conservées aux archives diocésaines de Liège⁴⁵, semble avoir toujours entretenu les meilleurs rapports avec le très conservateur successeur de saint Lambert⁴⁶.

Quoi qu'il en soit de l'affinité entre les deux hommes, ce n'est qu'en 1910 cependant que Delattre allait passer à l'offensive en rédigeant

un volume très agressif contre les *Douze petits prophètes* de Van Hoonacker⁴⁷, volume tellement agressif que, malgré le soutien pontifical, il ne devait pas franchir les barrières de la censure interne à la Compagnie, laquelle, peut-être, commençait déjà à juger excessives les méthodes de gouvernement de Pie X⁴⁸. L'essentiel du dossier est conservé aux archives romaines de la Compagnie de Jésus⁴⁹ et nous révèle un Delattre pareil à lui-même : pourfendeur d'hérésies, de bonne foi mais sans intelligence globale des problèmes, et qui, fort du soutien du Vatican, traîne dans la boue celui qu'il considère sommairement comme un ennemi de la foi. Lorsque l'affaire est déférée au général, en mars 1911⁵⁰, elle a déjà passablement dégénéré en Belgique : les trois censeurs désignés par la Province belge ont été unanimes à reconnaître que le profil adopté par Delattre était indéfendable⁵¹ ; après moult pourparlers, le provincial, en décembre 1910, a autorisé conditionnellement la publication, mais Delattre ne s'est en rien soumis aux contrôles imposés ; enfin, on considère que la publication ferait beaucoup de mal dans le haut clergé, dans le monde universitaire catholique⁵² et, *last but not least*, au *Collegium* de Louvain. En définitive, Delattre, condamné par les autorités de son ordre à adoucir son texte contre Van Hoonacker, renoncera, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'affaire⁵³, à sa publication en août 1911⁵⁴, mais non sans s'être prévalu à plusieurs reprises de ses appuis pontificaux. Ainsi, en avril 1911, il laisse clairement entendre à son supérieur belge « qu'il aura recours à Rome, mais non à sa Paternité »⁵⁵, c'est-à-dire, non au pape noir, mais au pape blanc... Quelques jours plus tard, il est encore plus clair, comme le signale à Rome le supérieur en question. « Le Père Delattre m'écrit qu'ayant eu recours au Saint-Père, il en a reçu une lettre de sa main poste pour poste » et il menace : « Par déférence pour le Saint-Père, j'essaierai de satisfaire aux exigences de la censure romaine [...] Mais le *suprarevisor* peut savoir que si il dépasse la mesure, j'enverrai ses critiques au Saint-Père à l'effet de lui prouver qu'on me soumet à des tourments trop raffinés »⁵⁶.



(fig.3)

Le père Alphonse Delattre publia à Liège en 1907 *Le criterium à l'usage de la nouvelle exégèse biblique. Réponse au R.P. M.-J. Lagrange, O.P.* (Collection privée, Bruxelles)

La Compagnie de Jésus : géographie des forces en présence

Si, au sein des communautés belges de la Compagnie, l'action de Delattre comme telle n'a guère laissé de traces, un certain nombre de témoignages contemporains sur les questions bibliques permettent cependant d'y mieux cerner les forces en présence de ce point de vue. Tandis que la correspondance du père Delattre relative à la réception de son ouvrage contre Lagrange parmi les pères témoigne plutôt de l'opposition progressiste à ses idées de quelques individus isolés, les rapports adressés à Rome par les responsables belges illustrent plutôt le conservatisme de la Compagnie dans

son ensemble et la perception que l'on y a de l'Université de Louvain comme d'un dangereux foyer de diffusion des idées nouvelles. Par la suite, comme on l'a vu à propos de Van Hoonacker, si l'évolution interne de la Compagnie, tant en Belgique qu'à Rome, conduit à une attitude plus attentiste, c'est davantage en raison de la méthode, jugée excessive, de Delattre, que d'une évolution sur le fond.

À travers la correspondance échangée par le père Delattre peu de temps après la sortie de son ouvrage contre Lagrange, on perçoit immédiatement les principaux foyers progressistes d'opposition à ses idées au sein de la Compagnie. Ainsi, très rapidement, le père Vermeersch, professeur au collège des jésuites de Louvain et préfet spirituel des philosophes⁵⁷, l'avait félicité de sa publication, mais en lui demandant comment, s'il récusait les principes invoqués par l'exégèse progressiste, il entendait régler les problèmes, réels, qui se posaient⁵⁸. Du collège de Louvain également lui était parvenue une lettre qui témoignait d'une réception beaucoup moins hostile de ses idées — et le fait est révélateur de l'esprit négatif de Delattre, toujours porté à ne retenir que le mauvais côté des choses — qu'il ne le pensait : « Ne croyez pas que tout le monde est contre votre livre à Louvain : vous avez chez nous de chauds partisans »⁵⁹, écrivait son correspondant, précisant même qu'à l'exception des critiques que lui avait adressées le père Vermeersch, critiques que le père de San réfutait très bien⁶⁰, il n'avait rien entendu de négatif à son propos. Et enfin, commentant les réactions à son livre et les hésitations du père Knabenbauer⁶¹ à trancher entre lui et Hummelauer, qui venait « d'écrire et de publier une brochure sur le même sujet, en un sens diamétralement opposé »⁶², il notait amèrement :

Cette publication réjouira grandement nos professeurs de Louvain et les Bollandistes [...] C'est au total une reproduction des idées du P. Lagrange, et une exégèse fantaisiste de certains passages de l'Encyclique *Providentissimus*, des Pères de l'Église et de l'Écriture⁶³.

En fait, on peut dire, sur la base de ces premiers témoignages, que la divergence de vues par rapport aux idées du père Delattre était fort circonscrite



(fig.4)

Les pères jésuites Arthur Vermeersch (1858-1936), à gauche, et Ludovic de San (1832-1904), à droite, réagirent assez différemment au nouvel écrit de leur confrère Delattre, *Un peu d'exégèse à propos d'un nouveau commentaire des douze petits prophètes*, qui devait paraître chez Dessain à Liège mais resta inédit, les censeurs de la Compagnie de Jésus estimant que le père Delattre en faisait un peu trop dans son opposition au moderniste Albin Van Hoonacker. Le premier, professeur au collège des jésuites de Louvain et préfet spirituel des philosophes, en fit la critique subtile pendant que le second, auteur de traités dogmatiques et professeur de philosophie au même collège de Louvain assurait l'auteur du soutien d'un certain nombre de ses pairs... (ABSE, Heverlee)

parmi les jésuites, même si dans le débat en cours elle émanait de personnes de qualité : quelques professeurs du collège de Louvain et les bollandistes, pour la Belgique, et le père Hummelauer surtout, pour l'étranger⁶⁴...

En fait, les rapports adressés à Rome par les responsables belges confirment largement ces

données. Dans une lettre adressée en juin 1904 de Tronchiennes (la communauté du père Delattre) au général, le père Scheppens décrit les difficultés qui règnent alors dans la Compagnie en matière d'exégèse et il fournit, par ce biais, quelques indications sur la situation à Louvain, ainsi que sur la perception qu'on a alors, chez les bons pères, de l'Université. Sur le plan interne, on apprend ainsi que le père Huyghe, professeur en Écriture sainte au collège supérieur des jésuites de la ville universitaire, et le père Vermeersch, dont nous venons de parler, étaient partisans des idées de Lagrange et qu'ils s'opposaient aux pères Delattre



(fig.5)

et de San, adeptes d'une conception restrictive de l'inspiration et d'une interprétation stricte de *Providentissimus*⁶⁵. Dans ce contexte conflictuel, l'Université était perçue — c'est manifestement l'opinion de Delattre qui est dominante — comme un bastion progressiste, où les idées de Lagrange, assimilées sans plus à celles de Loisy, fleurissaient allègrement :

*opiniones P. Lagrange florent in Universitate catholica Lovaniensi, jam a multis annis. Prius enim expositae sunt a Loisy, qui ut ipse fatetur (Études bibliques, 3^e éd., p. 169) ab eas ex Instituto catholico Parisiensi ejectus est*⁶⁶.

Un an plus tard, le jugement sur l'Université n'a sans doute guère changé, car le provincial note, à propos des sympathies que certains jeunes scolastiques de Louvain conservent en matière d'exégèse pour la nouvelle école : « Cela ne tient

plus à l'enseignement qui est orthodoxe. Mais ces idées viennent du dehors. Un certain nombre de prêtres séculiers les partagent. Il n'est pas possible de soustraire les nôtres à tout contact avec les étrangers »⁶⁷. La notion de « prêtres séculiers » vise de toute évidence l'Université qui, au contraire du collège, diffuse des idées qui ne sont pas, elles, « orthodoxes »... Et en 1908 encore, le père Thibaut, recteur du collège de Louvain, exprime sa perplexité⁶⁸, face au soutien que Mercier apporte aux exégètes de l'Université, en particulier au « R. P. Ladeuze, professeur d'Écriture Sainte et, dans le domaine de la question biblique, très audacieux au point d'avoir été averti sérieusement par son évêque une première fois puis une seconde »⁶⁹. A l'exception de quelques individus isolés, qui ont opté à titre personnel pour les idées de Lagrange, la Compagnie de Jésus a manifestement choisi — si l'on en juge par les attitudes en présence ici — une ligne de conduite conservatrice.

- ¹ Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, Société des bollandistes, 1905, xi-264 p.
- ² Voir Bernard JOASSART, « Le Père Lagrange et les bollandistes », dans *Analecta bollandiana*, t. CIX, 1991, p. 347-361.
- ³ Sur cette affaire, voir René AUBERT, « Le Père H. Delehaye et le cardinal Mercier », dans *Analecta bollandiana*, t. C, 1982, p. 743-780. Voir également Lorenzo BEDESCHI, « Metodi antimodernisti italiani denunciati da Delehaye e Grandmaison », dans *Rivista di storia e letteratura religiosa*, t. VII, 1971, p. 278-289, et Bernard JOASSART, « Le cardinal Mercier, le Père Delehaye et saint Jérôme », dans *Analecta bollandiana*, t. CXIV, 1996, p. 406-410.
- ⁴ Voir sa publication : Bernard JOASSART, *Hippolyte Delehaye. Hagiographie critique et modernisme (Subsidia hagiographica, 81)*, Bruxelles, 2000, 2 vol.
- ⁵ Citons : Bernard JOASSART, « Un grand historien belge : Hippolyte Delehaye », dans Alain DENEFF, e.a., *Les Jésuites belges, 1542-1992. 450 ans de Compagnie de Jésus dans les Provinces belgiques*, Bruxelles, 1992, p. 253 ; ID (avec Joseph VAN DER STRAETEN), « Delehaye, Hippolyte », dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. III, 1994, p. 122-126 ; ID, « Henri Bremond — Hippolyte Delehaye. Correspondance », dans *Analecta bollandiana*, t. CXIII, 1995, p. 365-413 ; ID, « Delehaye », dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 3^e éd. [= L.T.K.], 1995, col. 73-74 ; ID, « Le Cardinal Mercier, le Père Delehaye et Saint Jérôme », dans *Analecta bollandiana*, t. CXIV, 1996, p. 406-410 ; ID, « Le cardinal Mercier et le Père Delehaye. Complément », dans *Analecta bollandiana*, t. CXV, 1997, p. 354-357 ; ID, « Hippolyte Delehaye (1859-1941). Un bollandiste au temps de la crise moderniste », dans Lawrence BARMANN et C.J.T. TALAR, *Sanctity and Secularity during the Modernist Period. Six perspectives on hagiography around 1900* (Subsidia hagiographica, 79), Bruxelles, 1999, p. 1-45 ; ID, « Mgr Petit et les Bollandistes. La correspondance Louis Petit — Hippolyte Delehaye », dans *Mgr Petit, Assomptionniste, fondateur des « Échos d'Orient », archevêque latin d'Athènes (1868-1927). Actes du colloque Rome, 15-17 décembre 1997* (Orientalia Christiana Analecta, 266), sous la dir. de Bernard HOLZER, Rome, 2002, p. 203-219 ; ID, *Monseigneur Duchesne et les bollandistes. Correspondance* (Tabularium hagiographicum, 1), Bruxelles, 2002 ; ID, *Friedrich von Hügel, Turner et les bollandistes. Correspondance* (Tabularium hagiographicum, 2), Bruxelles, 2002 ; ID, « Albert Ehrhard et Hippolyte Delehaye : correspondance », dans *Analecta bollandiana*, t. CXXI, 2003, n° 2, p. 366-400.
- ⁶ Sur le modernisme, il existe une littérature pléthorique qu'il est inutile d'évoquer ici. Le plus simple est de s'en remettre à une synthèse récente Maurilio GUASCO, *Le modernisme. Les faits, les idées, les hommes*, Paris 2007, traduction française (actualisée au point de vue bibliographique) par J.-D. DURAND, de la première édition italienne (GUASCO, *Modernismo. I fatti, le idee, i personaggi*, Milan, 1995).
- ⁷ Albert Houtin (1867-1926), prêtre du diocèse d'Angers (1891), commença sa carrière ecclésiastique comme professeur au séminaire de Montgazon. Il publia en 1900 un ouvrage sur *La controverse de l'apostolicité des Églises de France au XIX^e siècle*, qui obtint l'approbation des bollandistes, mais fut moins bien reçu dans son entourage et lui valut d'être privé de son enseignement en avril 1901. Son ouvrage suivant sur *La question biblique chez les catholiques en France au XIX^e siècle* (1902) aggrava ses difficultés avec son évêque et, bientôt, avec Rome. Mis à l'Index en même temps que Loisy, en 1903, il s'éloigna de plus en plus de l'Église et finit par quitter l'habit ecclésiastique en 1912. Voir A. DUVAL, « Houtin (Albert) », dans *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain* [= *Catholicisme...*], t. V, col. 994-995, et surtout Émile POULAT, « Houtin (Albert) », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* [= *D.H.G.E.*], t. XXIV, col. 1284-1287.
- ⁸ Albert HOUTIN, *La question biblique chez les catholiques de France au XIX^e siècle*, 2^e éd., Paris, 1902, p. 278.
- ⁹ Pour un aperçu systématique sur ce problème de l'inerrance, voir Eugène MANGENOT, « Inspiration de l'Écriture », dans *Dictionnaire de théologie catholique* [= *D.T.C.*], t. VII, col. 2118-2207, et G. COURTADE, « Inspiration et inerrance », dans *Dictionnaire de la Bible. Supplément* [= *D.B.S.*], t. IV, col. 520-559. Sur le développement de la question biblique comme telle, la littérature est également très abondante. Le tableau le plus complet est celui dressé par Vittorio FUSCO, « Un secolo di metodo storico nell'esegesi cattolica (1893-1993) », dans *Cento anni di studi biblici (1893-1993). L'interpretazione della Bibbia nella chiesa* (numéro spécial de *Studia Patavina*, t. XLI, n° 2), sous la dir. de Giuseppe SEGALLA, Padoue, 1994, p. 37-94.
- ¹⁰ Voir Henri CAZELLES, « Concordisme », dans *D.B.S.*, t. II, col. 1470-1471.
- ¹¹ Sur François Lenormant (1837-1883), archéologue et historien français comptant parmi les plus réputés de son siècle, auteur de nombreux ouvrages sur l'Orient ancien, voir J. TRINQUET, « Lenormant (François) », dans *D.B.S.*, t. V, col. 354-359.
- ¹² François LENORMANT, *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, 3 vol., Paris, 1880-1882.
- ¹³ P. 24-25.
- ¹⁴ Pour le texte de l'encyclique, voir *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII. Encycliques, brefs, etc.*, t. IV, Paris, s.d., p. 2-45. De façon générale, voir G. COURTADE, « Lettres encycliques (concernant la Bible et les études bibliques) », dans *D.B.S.*, t. V, col. 375-387.
- ¹⁵ Sur la théorie des apparences historiques, voir également A. LEMONNYER, « Apparences historiques (théorie des) », dans *D.B.S.*, t. I, col. 588-596.
- ¹⁶ Sur le père Cornely (1830-1908), prêtre de la Compagnie de Jésus (1860), professeur d'exégèse et de langues orientales à Maria-Laach (1867), directeur des *Stimmen aus Maria-Laach* (en 1871), en exil à Tervuren durant le *Kulturkampf* (1872-1879), professeur d'exégèse à Rome (1879-1889) et enfin, enseignant au noviciat de Blijenberck, aux Pays-Bas (1889-1902), Voir Gabriel JACQUEMET, « Cornely (Rudolf) », dans *Catholicisme...*, t. III, col. 200-201.
- ¹⁷ Dans l'introduction au *Cursus sacrae Scripturae* dont il fut l'initiateur et auquel son nom reste attaché : *Historicae et criticae introductionis in utriusque Testamenti libros sacros compendium*, dont la première édition a paru en quatre volumes de 1885 à 1887 (*ibid.*).
- ¹⁸ Voir Marie-Joseph LAGRANGE, *La méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament* (Études bibliques), Paris, 1903, p. 106-109, où il développe son argumentation.
- ¹⁹ Sur François von Hummelauer (1842-1914), entré dans la Compagnie de Jésus en 1860, professeur d'exégèse à Ditton Hall (1877-1895) et à Valkenburg (1895-1908), la meilleure approche et la plus récente est celle de J. STENGERS, « Un grand méconnu dans l'histoire de la libération de la pensée catholique : Hummelauer », dans *Problèmes d'histoire du christianisme. Hommage à Jean Hadot* (Université libre de Bruxelles. Institut d'histoire du christianisme et de la pensée laïque, 9), éd. par Guy CAMBIER, Bruxelles, 1980, p. 163-188. Voir également P. STEINIG, « Theologie im Zeitalter wissenschaftlicher Autonomie. Das systematische Anliegen des Exegeten Franz von Hummelauer SJ (1842-1914) », dans *Aufbruch ins 20. Jahrhundert. Zum Streit um Reformkatholizismus und Modernismus* (Studien zur

- Theologie und Geistesgeschichte des Neunzehnten Jahrhunderts, 23), sous la dir. de Georg SCHWAIGER, Göttingen, 1976, p. 43-55, que Stengers ne cite pas.
- ²⁰ Sur l'encyclique elle-même, voir l'article cité de G. COURTADE, « Lettres encycliques... ». Pour le texte de l'encyclique, voir : *Actes de Benoît XV. Encycliques, motu proprio, brevés, allocutions, actes des dicastères, etc. [...]*, t. III, p. 169-228.
- ²¹ Albert Lagrange (1855-1938), docteur en droit (1878), dominicain (1880), prêtre (1883), il commence son ministère par l'enseignement ecclésiastique et la prédication à Toulouse (1884). Après un séjour d'études à Vienne en 1888, il fonde en 1890 l'École biblique de Jérusalem et ne quittera la Terre Sainte qu'en 1935, pour des raisons de santé. Voir surtout Bernard MONTAGNES, *Le Père Lagrange. 1885-1938. L'exégèse catholique dans la crise moderniste*, Paris, 1995, et ID., *Marie-Joseph Lagrange, une biographie critique*, Paris, 2004.
- ²² Sur les débuts de l'École biblique, voir Bernard MONTAGNES, « Le rétablissement de l'ordre des Prêcheurs à Jérusalem : du couvent Saint-Étienne à l'École biblique », dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. LVIII, 1988, p. 361-422, et ID., « Premiers combats du Père Lagrange : le congrès de Fribourg (1897) », *ibid.*, t. LIX, 1989, p. 297-315. Sur son histoire comme telle, les actes du colloque du centenaire contiennent quelques contributions intéressantes : *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem* (Patrimoines. Christianisme), Paris, 1992. Le centenaire a également été l'objet de trois publications faisant le point sur la recherche à l'École : Pierre BENOÎT, *Un siècle d'archéologie à l'École biblique de Jérusalem. 1890-1990*, Jérusalem, 1988 ; Jerome MURPHY-O'CONNOR, *Le Nouveau Testament. Cent ans d'exégèse à l'École biblique* (Cahiers de la Revue biblique, 27), Paris, 1990 (dont il existe une version anglaise : ID., *The École biblique and the New Testament : a Century of Scholarship (1890-1990)* [Novum Testamentum et Orbis antiquus, 13], Fribourg, 1990) ; et *L'Ancien Testament. Cent ans d'exégèse à l'École biblique* (Cahiers de la Revue biblique, 28), sous la dir. de Jean-Luc VESCO, Paris, 1990.
- ²³ Sur l'origine et la préparation des conférences, voir Bernard MONTAGNES, ID., « La méthode historique. Succès et revers d'un manifeste », dans *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem* (Patrimoines. Christianisme), Paris, 1992, p. 73-78.
- ²⁴ Ibidem.
- ²⁵ Sur l'attitude et les difficultés de Lagrange au cours de la crise moderniste, voir notamment : Dom Henry WANSBROUGH, « Père Lagrange and the Modernist Crisis », dans *The Clergy Review*, t. LXII, 1977, p. 446-452 ; Bernard MONTAGNES, « La condition de l'exégèse catholique au temps du modernisme : le Père Lagrange », dans *Revue thomiste*, XCV^e année, t. LXXXVII, n° 4, octobre-décembre 1987, p. 533-546 ; et, plus récemment, Christoph THÉOBALD, « Le Père Lagrange et le modernisme », dans *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem* (Patrimoines. Christianisme), Paris, 1992, p. 49-64.
- ²⁶ Voir « Delattre (Alphonse) », dans *D.T.C. Tables*, t. I, col. 919-920, et É. DE MOREAU, « Delattre (Alphonse) », dans *Biographie nationale* [= *B.N.*], t. XXIX, col. 533-535. L'ouvrage du rédemptoriste V. DUBAR, *Une gloire de Templeuve. Le Révérend Père Alphonse Delattre, S.J. (1841-1928). Savant polémiste*, s.l., [1928], monument à la gloire d'un héros du village natal, est sans intérêt pour notre propos.
- ²⁷ Alphonse -J. DELATTRE, *Autour de la question biblique. Une nouvelle école d'exégèse et les autorités qu'elle invoque*, Liège, 1904.
- ²⁸ Léopold Fonck (1865-1930), prêtre du diocèse de Munster (1889), était entré dans la Compagnie de Jésus après deux ans de professorat de religion dans son diocèse (1892). Il s'y spécialisa dans l'étude des sciences bibliques, puis accomplit plusieurs voyages en Orient (1894-1896) et, enfin, suivit les cours des universités de Munich et de Berlin (1896-1898). En 1901, il fut nommé professeur à la Faculté de théologie d'Innsbruck et y devint rapidement responsable de la chaire d'Écriture sainte et de celle de langues orientales. Chargé de l'organisation de cours bibliques supérieurs à l'Université grégorienne de Rome (1908-1909), il fut nommé recteur du nouvel Institut biblique pontifical par Pie X en 1909 et y demeura jusqu'en 1929. À défaut de biographie, voir les notices disponibles : BAUTZ, « Fonck, Leopold Christian », dans *Deutsches biographische Encyclopädie* [= *D.B.E.*], t. III, p. 369 ; A. BEA, « Fonck, Leopold », dans *Enciclopedia Cattolica* [= *E.C.*], t. V, col. 1471-1472 ; « Fonck (Léopold) », dans *D.H.G.E.*, t. XVII, col. 782 ; « Fonck P. Leopold », dans *Österreichisches biographisches Lexikon. 1815-1950*, t. I, Graz-Cologne, 1957, p. 336 ; U. HOLZMEISTER, « Fonck, Léopold », dans *D.B.S.*, t. III, col. 310-312 ; S. MC EVENUE, « Fonck, Leopold », dans *New Catholic Encyclopedia* [= *N.C.E.*], t. V, p. 994-995 ; P. MECH, « Fonck (Léopold) », dans *Catholicisme...*, t. IV, col. 1410 ; P. NOBER, « Fonck, (Johann Christoph) Leopold », dans *L.T.K.²*, t. IV, col. 194-195 ; R. TILL, « Fonck, Johann Christian Leopold Karl », dans *Neue Deutsche Biographie* [= *N.D.B.*], t. V, p. 289.
- ²⁹ Voir Léopold FONCK, *Der Kampf um die Wahrheit der Heiligen Schrift seit 25 Jahren*, Innsbruck, 1905.
- ³⁰ Sur l'Institut, voir J. HARVEY, « Institut biblique pontifical », dans *Catholicisme...*, t. V, col. 1732-1733, et Augustinus BÉA, « Institut biblique pontifical », dans *D.B.S.*, t. IV, col. 559-561.
- ³¹ A. DE BIL, « Brucker (Joseph) », dans *D.H.G.E.*, t. X, col. 881. Voir notamment Joseph BRUCKER, *L'Église et la critique biblique [Ancien Testament]* (Questions d'Écriture sainte), Paris, P. Lethiel-leux, 1908, VII-294 p., qui est un condensé de ses attaques contre tout ce qui, en exégèse, déviait de la ligne traditionnelle.
- ³² Marie-Joseph LAGRANGE, *Éclaircissement sur la méthode historique. À propos d'un livre du R.P. Delattre, S.J.*, Paris, 1905.
- ³³ Alphonse-J. DELATTRE, *Le criterium à l'usage de la nouvelle exégèse biblique. Réponse au R.P. M.-J. Lagrange, O.P.*, Liège, [1907].
- ³⁴ Bernard MONTAGNES, « Marie-Joseph Lagrange. La figure du savant et du croyant », dans *Nouvelle revue théologique*, t. XXVI, 1994, p. 723-724.
- ³⁵ Sur Paulin Ladeuze (1870-1940), professeur d'exégèse du Nouveau Testament à Louvain (1898-1909), puis recteur (1909-1940), voir Luc COURTOIS, « Ladeuze (Paulin-Pierre-Jean-Marie-Joseph) », dans *D.H.G.E.*, t. XXIX, Paris, 2007, col. 1287-1294.
- ³⁶ Paulin LADEUZE, [Compte rendu de] Alphonse DELATTRE, *Autour de la question biblique. Une nouvelle école d'exégèse et les autorités qu'elle invoque*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. V, 1904, p. 933-935.
- ³⁷ Voir ici le dossier du recteur Hebbelynck : ARCHIEFDIENST VAN DE KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN, [= A.K.U.L.], *Archives privée de Mgr Ladeuze* [= *A.P.L.*], n° [9bis], Une enveloppe désignée par Hebbelynck « R. P. Delattre S.J. Classer (compte rendu Rev(.)[ue d'] Hist(.)[oire] Eccl(.)[ésiasique] Corresp(.)[ondance] person(.)[nelle] ».
- ³⁸ *Ibid.*

- ³⁹ Sur Albin-Augustin Van Hoonacker (1857-1933), exégète et orientaliste, prêtre du diocèse de Bruges (1880), docteur en théologie de l'Université de Louvain (1886), avant d'y être nommé professeur d'« Introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament » (1889), professeur d'hébreu inférieur (1889-1903) et supérieur (1900-1921), d'assyrien (1890-1921) et de philosophie morale (1893-1927), chanoine honoraire (1895), puis titulaire (1927) de la cathédrale de Bruges, membre de la Commission biblique (1901), voir, d'une manière générale : P.-M. BOGAERT, « Hoonacker (Albin-Augustin Van) », dans *B.N.*, t. XLIV, col. 633-64 et Franz NEIRYNCK, « Hoonacker, Albin van », dans *Nationaal biografisch woordenboek [= N.B.W.]*, t. XI, col. 379-385, qui renvoient à la littérature disponible.
- ⁴⁰ Par Franz Neiryck surtout. Sur les démêlés de Van Hoonacker avec la censure romaine, voir : Franz NEIRYNCK, « A. Van Hoonacker et l'Index », dans *Ephemerides theologicae Lovanienses*, t. LVII, 1981, p. 293-297, et surtout ID., « A. Van Hoonacker, het boek Jona en Rome » (Mededelingen van de Koninklijke Academie voor wetenschappen, letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, t. XLIV, n° 1), p. 73-100, où l'auteur reproduit *in extenso* les principaux documents de l'affaire disponibles dans les archives belges. Voir également J. LUST, « A letter from M.J. Lagrange to A. Van Hoonacker », dans *Ephemerides theologicae Lovanienses*, t. LIX, 1983, p. 331-332, dans lequel sont reproduits deux documents de 1913 qui éclairent un point resté obscur dans les deux contributions précédentes, à savoir comment A. Van Hoonacker fut informé qu'une enquête était en cours au sujet de ses *Douze petits prophètes* : c'est une lettre du Père Lagrange, en date du 7 juin 1913, qui le mit au courant. Dans sa biographie de Van Hoonacker, Coppens parle à plusieurs reprises des *Douze petits prophètes* (J. COPPENS, *Le chanoine Albin Van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétique*, Paris-Gembloux, 1935, p. 6, et 77-82), mais semble avoir ignoré les problèmes de ce dernier avec l'Index.
- ⁴¹ ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n° 1007, Une chemise « Prov. Belgica 1894-1904. Diversorum scriptorum epistolae et negotia. Censurae », Lettre du père Scheppens au général, Tronchiennes le 16 juin 1904. Voir *supra*, p. 748.
- ⁴² ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE LIÈGE [= A.É.L.], *Fonds Rutten*, n° 102, Modernisme : Conseil de surveillance, Lettre d'A. Delattre à Mgr Rutten, Tronchiennes 21 novembre 1908.
- ⁴³ *Ibid.* Ainsi, par exemple, il écrit à son sujet que « S'il lui arrive qu'un texte biblique lui déplaît, il ne manque jamais de le refaire pour sa commodité ».
- ⁴⁴ *Ibid.* L'ouvrage dont il s'agit est évidemment A.-J. DELATTRE, *Le critérium à l'usage de la nouvelle exégèse biblique...*, déjà cité.
- ⁴⁵ A.É.L., *Fonds Rutten*, n° 102, Modernisme : Conseil de surveillance.
- ⁴⁶ C'est sans doute pour cette raison que Delattre fit imprimer toutes ses monographies d'exégèse à Liège, chez l'éditeur Dessain, sachant qu'il y bénéficierait d'une censure ecclésiastique moins sensible à ses excès qu'à Malines. Voir en ce sens une lettre du père E. Thibaut, qui fait remarquer, à propos de l'ouvrage de Delattre contre Van Hoonacker, qu'il l'a fait imprimer à Liège pour éviter de le soumettre à Mercier et parce que Rutten « a exprimé une certaine désapprobation contre l'exégèse de Louvain » (ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n° 1012, « Prov. Belgica 1910-1919. Scriptorum, Sectio II : P. Alph. Delattre Liber contra R.D. Van Hoonacker de 12 minoribus Prophetis, Lettre d'E. Thibaut au Père assistant, Tronchiennes 9 avril 1911).
- ⁴⁷ Alphonse DELATTRE, *Un peu d'exégèse à propos d'un nouveau commentaire des douze petits prophètes*, Liège, H. Dessain, 1911, 185 p. [inédit].
- ⁴⁸ Voir Roger AUBERT, « L'Église catholique de la crise de 1848 à la Première Guerre mondiale », dans *Nouvelle histoire de l'Église*, sous la dir. de Roger AUBERT, M.D. KNOWLES et L.J. ROGIER, t. V, *L'Église dans le monde moderne (1848 à nos jours)*, Paris, 1975, p. p. 218.
- ⁴⁹ Voir le volumineux dossier « Prov. Belgica 1910-1919. Scriptorum, Sectio II : P. Alph. Delattre Liber contra R.D. Van Hoonacker de 12 minoribus Prophetis (ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n° 1012).
- ⁵⁰ *Ibidem*, Lettre du père Thibaut au père assistant, Bruxelles 17 mars 1911.
- ⁵¹ Voir *ibidem*, les appréciations des trois consultants annexées à la lettre : « si le livre s'adressait à un rationaliste ou à un prêtre dévoyé, je n'y trouverais rien à redire pour l'expression » (P. Procès) ; « l'attitude prise par l'auteur ne me paraît certainement pas répondre aux exigences de l'Institut » (P. Coemans) ; « telles quelles, ces pages ne peuvent pas être publiées [...] On ne traiterait pas ainsi un simple laïc : c'est inadmissible à l'égard d'un prêtre occupant la position de M. V.[an] H.[oonacker] » (P. Leroy).
- ⁵² *Ibidem* : « C'est d'autant plus fâcheux que les querelles s'apaisent et que l'enseignement scripturistique [*sic*] de l'Université de Louvain se fait plus prudent ».
- ⁵³ Convaincu qu'un certain nombre de faits, la nomination de Billot comme cardinal notamment, constituaient un désaveu du gouvernement de la Compagnie, Delattre — et c'est révélateur de son esprit tortueux — était persuadé que celle-ci réclamait la publication de son texte pour se refaire une virginité aux yeux du pape et, dès lors, refusait de se prêter à ce qu'il considérait comme une manœuvre (*ibid.*, Lettre de E. Thibaut au [Père assistant], Bruxelles 26 novembre 1911).
- ⁵⁴ *Ibidem*, Lettre de E. Thibaut au [Père assistant], Bruxelles 12 août 1911.
- ⁵⁵ *Ibidem*, Lettre de E. Thibaut au [Père assistant], Tronchiennes 9 avril 1911.
- ⁵⁶ *Ibidem*, Lettre de E. Thibaut au [Père assistant], Bruxelles 18 avril 1911. Les faits sont confirmés par les archives de Pie X : voir ARCHIVIO SEGRETO VATICANO, *Archivio particolare di Pio X*, n° 86, Corrispondenza, luglio 1911, f° 204-245...
- ⁵⁷ Sur le Père Arthur Vermeersch (1858-1936), professeur de droit canonique et de morale au « *Collegium Maximum* » de Louvain de 1892 à 1914, voir ici Joseph CREUSEN, *Le Père Arthur Vermeersch, S.J. L'homme et l'œuvre* (Museum Lessianum, section ascétique et mystique, n° 45), Paris, 1947.
- ⁵⁸ ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n° 1007, Une chemise « Prov. Belgica 1894-1904. Diversorum scriptorum epistolae et negotia. Censurae », Copie, de la main de Delattre, d'une lettre de Vermeersch à Delattre, Louvain 17 mai 1904, destinée au Père général.
- ⁵⁹ *Ibidem*, Lettre du P. Romain au P. Delattre, s.l.n.d. [1904].
- ⁶⁰ Sur le père Louis de San (1832-1904), auteur de traités dogmatiques qui faisaient autorité, et à l'époque, professeur de philosophie au Collège de Louvain, voir, faute de mieux : Eugène DE SEYN, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, Bruxelles, t. I, 1935, p. 345 ; ID., *Dictionnaire des écrivains belges. Bio-bibliographie*, Bruges, t. I, 1930, p. 614-615.
- ⁶¹ Sur Joseph Knabenbauer (1839-1911), entré chez les jésuites en 1857, prêtre en 1851, professeur d'exégèse aux scolasticats

de Ditton Hall (1872-1895) et de Valkenburg (1895-1907), et qui fut un des principaux collaborateurs, avec les pères Cornély et Hummelauer, du *Cursus Scripurae Sacrae* (Paris), voir *D.H.G.E.*, t. XXIX, col. 327, qui donne la bibliographie.

⁶² Pour rappel : F. VON HUMMELAUER, *Exegetisches zur Inspirationsfrage mit besonderer Rücksicht auf das Alte Testament* (Biblische Studien, IX, 4), Fribourg-en-Brisgau, 1904.

⁶³ ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n° 1007, Une chemise « Prov. Belgica 1894-1904. Diversorum scriptorum epistolae et negotia. Censurae », Lettre de Delattre au général, Tronchiennes 24 juillet 1904.

⁶⁴ Parmi les opposants, Delattre citait également le père Van Kasteren, en Hollande, beaucoup moins connu que von Hummelauer (*ibid.*).

⁶⁵ Voir également ici C. DUMONT, « Vie et destinée d'un collègue jésuite : Louvain 1838-Bruxelles 1988 », dans *Un collègue théologique de la Compagnie de Jésus. 150^e anniversaire*. Bruxelles, 1989, *passim*, et ID., « L'enseignement théologique au Collège jésuite de Louvain », dans *Nouvelle revue théologique*, t. CXI, 1989, p. 556-576 et plus spécialement, p. 564-567, où il décrit bien l'évolution en cours à l'époque et les difficultés qu'elle provoque. Tandis que les pères Huyghe et Vermeersch se battent pour qu'une place soit ménagée dans l'enseignement à la théologie positive, ils ont en face d'eux le père de San, qui dans son traité *De Deo uno* de 1894 (L. DE SAN, *Tractatus de Deo uno*, t. I, Louvain, 1894, 17-19), « écrit sans broncher que seule la théologie spéculative

est 'scientialis' » (*ibid.*, p. 559)... Notons que l'on conserve, dans les archives des bollandistes à Bruxelles, quelques lettres échangées entre Delattre et Vermeersch en novembre-décembre 1903 à propos, entre autres choses, d'un article progressiste du père Huyghe publié dans la *Revue apologétique* sur la question biblique (C.H.[UYGHE], « La Babylonie et la Bible », dans *Revue apologétique*, t. V, 1903-1904, p. 129-151). Dans cette correspondance, Delattre s'en prenait violemment au père Huyghe, « acolyte » du père Lagrange, qualifié aimablement de « rhapsode de la *Revue apologétique* ». Voir Heverlee, ABSE, *Dossiers personnels*, Dossier Arthur Vermeersch, Lettres de Delattre à Vermeersch, Tronchiennes 23 et 28 novembre, 3 et 5 décembre 1903 (une photocopie de ces documents nous a été aimablement communiquée par Bernard Joassart, que nous tenons ici à remercier de ce service).

⁶⁶ ARSI, *Liasses « Prov. Belg. »*, n°1007, Une chemise « Prov. Belgica 1894-1904. Diversorum scriptorum epistolae et negotia. Censurae », Lettre du père Scheppens au général, Tronchiennes 16 juin 1904.

⁶⁷ *Ibidem*, Lettre du père Jos. De Vos au général, Courtrai 29 juin 1905.

⁶⁸ *Ibidem*, n° 1010, Chemise « Collegium Maximum Lovaniense », Lettre d'A. Thibaut [recteur du Collège] au père général, Louvain 10 janvier 1908.

⁶⁹ *Ibidem*